

PROCES-VERBAL DE RECOLEMENT
DES ARCHIVES DE LA COMMUNE DE :

L'an ..., le

nous¹ :

maire de la commune de :

élu auxdites fonctions suivant le procès-verbal en date du :

et² M.

avons, aussitôt après l'installation dudit sieur¹ _____, procédé, conformément à l'arrêté du 31 décembre 1926, au récolement des archives de la mairie, qui a été dressé le _____ 2001.

Fait en triple exemplaires, dont l'un restera annexé à l'inventaire, un autre sera remis au maire sortant pour lui servir de décharge, et le troisième sera adressé aux Archives départementales de la Meuse.

A: le

Cachet de la commune

Le maire³Le maire sortant⁴

¹ Nom et prénoms du maire élu.

² Nom, prénoms, profession et qualité du maire sortant. Si le maire est continué dans ses fonctions, c'est l'adjoint ou, à défaut, un conseiller municipal, en suivant l'ordre d'inscription dans le tableau, qui procède avec lui au récolement de l'inventaire. Si le maire est nouveau, il procède au récolement avec le maire sortant ou, si celui-ci refuse, avec un commissaire qu'aura désigné le sous-préfet. La qualité de celui qui assiste le maire dans cette opération est donc, suivant le cas, celle de maire sortant, d'adjoint, de conseiller municipal ou de commissaire.

³ Le maire entrant ou continué.

⁴ Le maire sortant, adjoint, conseiller municipal ou commissaire.

à l'exception de⁵ :

nous avons constaté l'existence des articles suivants :

1) Registres des délibérations.

Nombre total de volumes : Dates extrêmes de chaque volume :

2) Registres des arrêtés du maire.

Nombre total de volumes : Dates extrêmes de chaque volume :

3) Registres paroissiaux antérieurs à 1792.

Nombre total de volumes : Dates extrêmes de chaque volume :

4) Etat civil – tables décennales comprises : elles sont parfois reliées en fin de volume : merci de vérifier leur existence. Merci également de penser à détailler les dates de chacun des volumes présents ; il s'agit de documents extrêmement précieux sur le plan administratif et historique.

Nombre total de registres : Dates extrêmes de chaque volume :

Nombre de boîtes d'archives avec leurs dates extrêmes :

5) Recensements de population et économie.

Listes nominatives de recensement avec leurs dates :

Nombre de boîtes d'archives avec leurs dates extrêmes :

6) Plans cadastraux.

Nombre d'atlas : Dates extrêmes de chacun :

⁵ Indiquer ici les documents signalés à l'inventaire mais absents lors du récolement.

7) Matrices cadastrales.

Nombre d'états de sections avec leurs dates :

Matrices commençant avant 1940 avec leurs dates :

Matrices après 1940 avec leurs dates :

8) Affaires militaires, recensements militaires.

Nombre de boîtes d'archives avec leurs dates extrêmes :

9) Police.

Nombre de boîtes d'archives avec leurs dates extrêmes :

10) Elections.

Nombre de boîtes d'archives avec leurs dates extrêmes :

11) Personnel municipal.

Nombre de boîtes d'archives avec leurs dates extrêmes :

12) Finances, budgets et comptes.

Nombre de boîtes d'archives avec leurs dates extrêmes :

13) Bâtiments communaux.

Nombre de boîtes d'archives avec leurs dates extrêmes :

Ecole :

Eglise :

Mairie :

Autres (préciser) :

14) Biens communaux (terres, bois, eaux).

Nombre de boîtes d'archives avec leurs dates extrêmes :

15) Travaux publics, voirie, transports.

Nombre de boîtes d'archives avec leurs dates extrêmes :

16) Bureau de bienfaisance ou du bureau d'aide sociale.

Nombre total de registres de délibérations: Dates extrêmes de chaque volume :

17) Aide sociale et assistance.

Nombre de boîtes d'archives avec leurs dates extrêmes :

18) Instruction publique.

Nombre de boîtes d'archives avec leurs dates extrêmes :

19) Documents antérieurs à 1792 :

Localisation des salles d'archives (indiquer les volumes en mètres linéaires)

Local spécifique :

Secrétariat :

Salle du conseil :

Cave :

Grenier :

Autres :

Autres types d'archives conservées dans la mairie (description sommaire des fonds)

Archives de l'école :

Archives de la paroisse :

Autres (préciser : justice de paix, entreprises, familles...) :

Archives en vrac non classées

Volume en mètres linéaires :

Localisation :